

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 468

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 468 21 septembre 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Jacques Schilt

468

Domaine public

Prendre en main le quotidien

Waltensburg, commune grisonne en amont d'Ilanz ; 400 habitants sur une terrasse ensoleillée à 100 mètres d'altitude au-dessus du Rhin. Son sort est commun à de nombreux villages de montagne : le dépeuplement. Les jeunes apprennent un métier mais ne trouvent pas à l'exercer sur place ; ils se rendent à Coire et à Zurich et ne rentrent qu'en fin de semaine. Waltensburg revit pour le week-end : le choeur d'hommes répète le vendredi soir, le choeur mixte le samedi soir. Mais lorsqu'ils se marient, ces demi-citadins se fixent définitivement à la ville.

Le tourisme pourrait être un complément intéressant pour l'économie locale. En fait, la commune y a pensé puisqu'avec deux communes voisines elle a installé un télécabine et des téléskis. D'autre part, à la suite d'un remaniement foncier, 15000 m² équipés — ce qui a coûté cher à la collectivité — sont destinés à la construction.

Reste à savoir à qui ce développement va profiter ! Les candidats sont nombreux.

L'exécutif communal se laisse tout d'abord convaincre par une société allemande qui se propose de poser là cinquante maisons préfabriquées importées. Refus de justesse de l'assemblée communale qui adopte une motion pour que la commune édifie elle-même une pension de 80 à 100 lits. Les motionnaires, des jeunes, posent la question du genre de tourisme qu'il faut favoriser en fonction du maintien et du développement d'activités économiques diversifiées dans la région.

Puis c'est le projet d'un bureau saint-gallois — 30 maisons et un hôtel — qui est à son tour rejeté : le financement n'est pas prévu et l'engagement d'entreprises locales est exclu à cause des délais de construction très courts.

L'opposition propose alors qu'on s'adresse à

la section d'architecture du Polytechnicum. L'accord se fait : un enseignant met ce thème au programme et promet un projet pour la fin de l'année ; la commune pour sa part renonce à vendre des parcelles pendant cette période, ou si elle le fait exceptionnellement, l'acquéreur doit être lié par contrat aux plans du Poly.

Le 14 juillet 1978 l'assemblée communale se réunit pour prendre connaissance des diverses solutions proposées par les étudiants zurichoises. Caractéristiques du projet : intégration du nouvel ensemble au village existant (pas de "ghetto"), emprise minimale sur le sol. Les Zurichois insistent sur le fait que Waltensburg ne doit pas gaspiller son capital — le terrain ne devrait être cédé qu'en droit de superficie et le site protégé par un plan de développement contrôlé par les habitants eux-mêmes —. Ce soir-là aucune décision n'est prise.

A la même époque, les citoyens les plus entreprenants et qui sentent les réticences des autorités, décident de créer une coopérative dans le but de financer tout d'abord la construction d'une pension, puis de maisons de vacances et la rénovation d'anciens bâtiments du village. Très rapidement plus de 100 personnes y ont adhéré en versant une part de 1200 francs (1). Le dialogue avec les architectes zurichoises, la discussion sur les plans et les maquettes ont créé une dynamique parmi les habitants ; les idées circulent : on parle de tourisme populaire mieux étalé au cours de l'année, de la pension villageoise comme lieu de rencontre entre la ville et la montagne ; on travaille sur des modes de construction et de rénovation intensifs.

A Waltensburg grâce à certaines "mauvaises têtes" qui ont su résister aux solutions normales, courantes, les conditions existent pour un développement démocratiquement choisi par les citoyens.

1) La coopérative n'est pas réservée aux habitants de Waltensburg ! Adresse utile : Corporazion Chigiosch, Caum postal 20, 7199 Waltensburg.